



CLDAO-hugolacroix

Vol.11, No 6 - Octobre 2021

<http://journallepont.ca>
journallepont@hotmail.com

JOURNAL
Le PONT
de PALMAROLLE



BONNE CHASSE

PALMAROLLE

Élections municipales 2021

LE 7 NOVEMBRE,

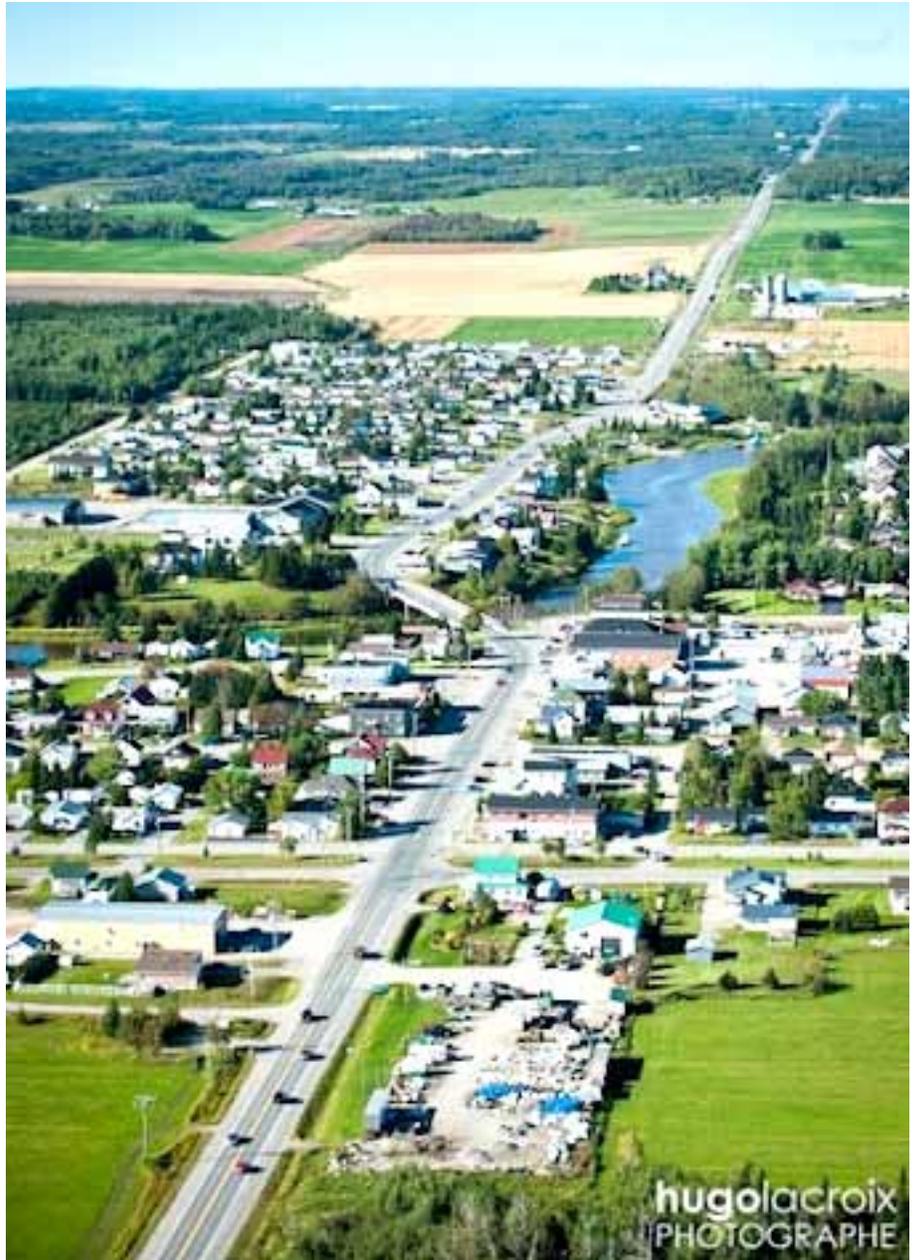
je vote!



Eric Marion

Denis Langlois

Hommage mérité pour deux pompiers retraités



hugolacroix
PHOTOGRAPHE



Impressionplus
La Sarre

IMPRIMERIE • CONCEPTION GRAPHIQUE
BANNIÈRES ET KIOSQUES D'EXPOSITION • AFFICHAGE
ENSEIGNES • ARTICLES PROMOTIONNELS
REPROGRAPHIE • RELIURE THERMIQUE

www.impressionplus.qc.ca • 819 333-2231 • 185, 2^e Rue Est, La Sarre (Qc) J9Z 2G7

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié
AMECQ

Culture
et Communications
Québec

Sommaire

Actualités	2
Affaires municipales	8 - 9 - 10
Opinions	3
Vie communautaire	

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	2 - 5 - 7
*Gilles Fortier	12
*Cercle de fermières	12
*Francine Gauthier	
*Félix Goulet	14
*MFC	13
*Lise Bouillon	6

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud
Vice-présidente : Christiane Plante
Infographiste
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateurs : André Chrétien
Lise Bouillon
Rédacteur en chef : André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité
dans **LE PONT**

C'est une visibilité
incontournable
Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$
1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$
1/2 page 40 \$ - Page 70 \$
annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois



pour deux pompiers retraités

Jean-Pierre Robichaud

La brigade des pompiers de Palmarolle a souligné d'une façon particulière, le mercredi 25 août dernier, le départ à la retraite de deux de ses membres, Éric Marion et Denis Langlois.

L'autobus de transport s'est d'abord pointé à L'Épicerie Marion et Fils, à neuf heures, réservant une surprise à l'ex-pompier Éric Marion. Invité à l'extérieur, c'est avec étonnement que ce dernier a aperçu le véhicule de la brigade stationné devant son commerce à côté duquel sept pompiers l'attendaient.

Éric a été membre de la brigade de 1999 à 2019, soit vingt années de loyaux services. Il s'est vu remettre une plaque de reconnaissance et un panier de produits régionaux, « pour garnir tes tablettes », a lancé à la blague le chef de la brigade, Réal Asselin. Ému, Éric a remercié chaleureusement les sept anciens confrères présents pour cet hommage.

Plus tard le même jour, soit à vingt heures, l'autobus s'est déplacé chez le retraité et vétéran Denis Langlois au rang 4. Encore une fois, ce fut la surprise. Les treize pompiers présents lui ont rendu un bel hommage pour les 48 années de service comme pompier volontaire à la brigade de Palmarolle. En effet, Denis a œuvré à la brigade depuis sa fondation en 1973. Et il a pris sa retraite du service d'incendie en juillet dernier, à l'âge vénérable de 77 ans! Lui aussi a reçu une plaque de reconnaissance ainsi qu'un panier de produits régionaux.

Hommage mérité



Qu'en est-il de la brigade des pompiers de Palmarolle 48 ans après sa fondation? Le Journal a rencontré son chef, Réal Asselin, qui a fait le point sur cette dernière.

Pour l'heure, la brigade compte 17 pompiers actifs et un nouveau pourrait s'ajouter bientôt. Monsieur Asselin mentionne qu'il apprécierait que des femmes postulent, elles seraient les bienvenues dans l'équipe.

Les pompiers ont à leur disposition un camion-pompe qui peut fournir 1 050 gallons par heure et qui a une réserve de 2 500 gallons. En outre, un transporteur d'eau (tanker) de 3 000 gallons peut alimenter une piscine en cas de besoin. La brigade possède aussi un autobus pouvant transporter 20 sapeurs ainsi que leurs équipements personnels.

Nos pompiers couvrent tout le territoire sud notamment Ste-Germaine, Duparquet, Roquemaure et bientôt Gallichan. Notons que Palmarolle et Ste-Germaine ont une entente de couverture mutuelle, c'est-à-dire que chaque appel provenant du territoire est répondu par les deux brigades simultanément.

Le travail de sapeur-pompier est exigeant, car exercé par des bénévoles qui sont là pour nous et en devoir 24 heures sur 24. En outre, ils sont assujettis à plusieurs formations obligatoires avant de pouvoir exercer ce métier ainsi qu'à des pratiques régulières. À la lumière des informations fournies par M. Réal Asselin, force est de constater que les citoyens de Palmarolle et des villages alentour peuvent dormir, rassurés, tranquilles.

Vieux grincheux

Ces beaux mots disparus



Moi, le vieux grincheux, je suis triste de voir disparaître ces beaux mots que l'on utilisait « dans mon temps » pour identifier clairement certains objets de notre quotidien. Comme premier exemple, je vous rappelle celui-ci : pour un bulldozer, on disait un « tracteur à l'ail ». Allez donc expliquer cette appellation! Sans doute que plutôt que de dire des chenilles on appelait ce mode de traction des « lailles » ou peut-être à cause de la mauvaise haleine que la machine dégageait, une haleine d'ail...

Restons dans la mécanique, parlons de moto qu'on nommait : un « bessique à gaz ». Bessique c'était une déformation de bicyclette qui était un abrégé de bicyclette. Aujourd'hui, on parle de vélo. C'était pourtant si l'fun de faire du « bessique baloune » dans les chemins de « gravelle ». Maintenant, il nous faudrait faire du vélo ballon dans les rangs de gravier... Et le long de ces chemins, on voyait souvent des « siffleux ». La marmotte on ne la connaissait pas. Un siffleux ça ne « marmottait » (marmonnait) pas, ça sifflait ce qui est bien différent comme son et comme langage.

Pour rester dans le monde animal, parlons de la « bête puante ». Il me semble que c'était un beau mot pour cette bête qui pue. Pourquoi faut-il dire mouffette aujourd'hui? Les Français aiment tellement emprunter des mots anglais qu'ils l'appellent « sconse », mot dérivé du mot anglais « skunk ». Peu importe le vocabulaire employé, elle ne sent pas le Chanel n° 5 pour autant.

Passons maintenant « au monde humain », chez celui-ci on traitait les bébés comme des rois et des reines. Eh oui! On les promenait en « cârrosse », pas en landau ou en poussette comme les pauvres enfants d'aujourd'hui qui ont perdu ce privilège de se faire voiturer

en « cârrosse ». Ces mamans qui poussaient des cârrosses, on pouvait les voir par les « châssis » de la maison. Les fenêtres comme on dit maintenant, c'était des « châssis ». L'automne venu, il fallait poser les châssis doubles pour bloquer le frette qui menaçait d'entrer par les fentes des « châssis d'été ».

Revenons maintenant à nos habitudes du temps. Nous, les garçons, on passait chez le « barbier » à tous les deux mois; les filles, elles, avaient droit à une coiffeuse. Un gars qui aurait dit dans ce temps qu'il allait chez une coiffeuse aurait provoqué des petits « sourires en coin » de la part de ses amis. Aujourd'hui si vous leur dites que vous allez chez le barbier, ils vous répondront : « Hein! Un barbier ça coupe les cheveux? » Peut-être auront-ils encore un petit sourire en coin qui voudra dire : « Aie! Le vieux arrive en ville! »

Parlons un peu de la tenue vestimentaire de ce temps. Les gars, pour ne pas abimer leurs beaux souliers en cuir « patin » enfilait par-dessus des « shouclaques » ou des « canots »... Quant aux filles, elles ne sortaient jamais sans leur « sacoche ». Maintenant, elles doivent toujours apporter leur sac à main ou, s'il est plus petit, leur bourse. Et le contenu de ce sac à main, s'il ressemble à celui de nos mères, le nom des objets qu'on y trouve a dû aussi changer, mais il serait trop long d'en dresser la liste. Et la « sacoche », on l'apportait quand on allait « aux vues »; puis quand on faisait prendre son « portrait » par la cousine de Montréal qui avait un « codak ».

Ben oui! Tous ces beaux mots si descriptifs des objets sont maintenant choses du passé, sauf pour moi et les vieux qui les usent encore, même si on fait parfois rire de nous autres.



SUZANNE BLAIS
DÉPUTÉE D'ABITIBI-OUEST

Bureau Amos

259, 1^{re} avenue Ouest, Amos,
(QC), J9T 1V1
819 444-5007

Bureau La Sarre

29, 8^e avenue Est, La Sarre,
(QC), J9Z 1N5
819 339-7707



André Chrétien

Des lions dans les rues de Palmarolle?



Depuis le début de septembre, avec l'ouverture des classes, les citoyens de Palmarolle ont vu apparaître dans les rues du village et dans les rangs, de grands Lions jaunes. La particularité de ces fauves, c'est qu'ils ne rugissent pas, ils circulent tout en douceur, silencieusement, sans odeurs ni fumée...

Eh oui! Ce sont les nouveaux autobus scolaires de la compagnie Transport Clément Bégin inc. de Sainte-Germaine-Boulé. Ces autobus sont de nouvelle génération, ce qui se traduit par une motorisation 100 p. cent électrique. Ces nouveaux véhicules sont fabriqués au Québec par une entreprise de Saint-Jérôme : Lion Électrique. Ces autobus sont faciles à identifier, d'abord par leur discrétion, de même que par la marque LION bien visible sur l'habitacle ainsi que par la couleur bleue des pare-chocs et des jantes.

Le Journal Le Pont de Palmarolle s'est rendu à la rencontre de celui qui est l'initiateur de cette « révolution électrique » en Abitibi-Ouest, monsieur Carl Bégin, président de Transport Clément Bégin inc. Le mot révolution peut vous paraître exagéré, mais il faut avouer que changer au complet une flotte de plus de 20 autobus, d'un seul coup, pour autant de véhicules électriques neufs, c'est exceptionnel. C'est la première fois que les gestionnaires de la compagnie Lion Électrique recevaient une telle commande d'autobus, d'un seul entrepreneur, au Québec.

Monsieur Bégin avait déjà, il y a quelques années, converti toute sa flotte du diesel au gaz propane. Cette fois-ci, il a, par souci

écologique et pour d'autres motifs, décidé de mettre une croix sur les énergies fossiles pour entrer de plein pied dans l'ère de la propulsion électrique. Ce n'est pas tout de changer de système, cela suppose de nouvelles adaptations de la part des chauffeuses et des chauffeurs, des mécaniciens, des sources d'approvisionnement en énergie, de la gestion des parcours et des itinéraires, etc.

Il a fallu d'abord installer un réseau de bornes de recharge. Premièrement au garage, dans certaines aires de stationnement et même à la résidence des chauffeurs qui gardaient l'autobus à domicile pour la nuit. Comme tout ce qui est nouveau doit être ajusté à son usage, il fallait adapter ces autobus neufs à leur région d'accueil : l'Abitibi-Ouest, avec ses froids intenses qui s'échelonnent sur plus de cinq mois, à ses chemins de gravier, à la poussière et aux très longues distances des trajets. Ce fut là une mission confiée à tout le personnel : suggérer des solutions aux problèmes particuliers engendrés par ces nouvelles mécaniques.

Ce mandat a été si bien rempli que « l'expérience Bégin » est devenue une référence pour la maison-mère à Saint-Jérôme. C'est grâce à cette expertise de notre « entrepreneur local » que plusieurs équipements ont été adaptés et installés sur les futurs autobus qui sortiront des chaînes de montage chez Lion Électrique. Par exemple, c'est à Sainte-Germaine qu'on a créé un système de chauffage additionnel dans chaque habitacle pour répondre au climat particulier de certaines régions nordiques, dont la nôtre.

Et parlons un peu de ces beaux gros Lions. Ils sont faciles à conduire, pas de transmission, pas de levier de vitesse, pas de « clutch »... une pédale de frein et une pédale à gaz; oh! Pardon, une pédale à courant (électrique). Au dire de M. Bégin, ces autobus sont aussi mieux balancés, mieux équilibrés que leurs prédécesseurs à essence, car tout le poids des éléments mécaniques repose sur les roues propulsives (roues arrière) du véhicule. Cela les rend donc plus efficaces en leur procurant une meilleure adhérence sur la chaussée en évitant le patinage des roues motrices. Cette particularité leur donne aussi un freinage et une tenue de route plus efficaces.

Ce n'est pas parce qu'ils sont plus faciles à conduire qu'il est de facto facile de trouver des chauffeurs pour les opérer. Dans ce domaine, on souffre aussi de la rareté de main-d'œuvre, c'est pourquoi la firme Bégin doit recruter à l'étranger, à Montréal, à Toronto et en Asie des chauffeurs, surtout pour opérer les gros autobus, style autocars, pour les services des mines, deuxième division de l'entreprise. Il faut donc additionner des frais de voyage et d'hébergement pour ces nouveaux arrivants.

Pour ajouter au palmarès des avantages de ces nouveaux gros Lions jaunes, il faut dire, comme nous le soulignait M. Bégin : « Parce qu'ils sont silencieux et discrets, ces derniers favorisent le silence et le calme chez les passagers... Peut-être, pour profiter de cet avantage, inviterons-nous un jour les enseignants à donner leurs cours à bord des transports scolaires...

PALMAROLLE Élections municipales

2021

LE 7 NOVEMBRE,

je vote!

Jean-Pierre Robichaud

Eh oui! Les élections fédérales sont à peine derrière nous que nous devons déjà nous atteler au scrutin dans chacun de nos patelins. Les élections municipales se dérouleront le dimanche 7 novembre prochain. La période des mises en candidature a débuté le 17 septembre dernier et au moment d'imprimer ce numéro du Journal, **aucun candidat ou candidate ne s'était officiellement annoncé(e) à Palmarolle.**

Ces élections sont d'une grande importance, la municipalité étant notre premier palier de gouvernance, le plus près des citoyens, celui avec qui nous devons composer pour les quatre prochaines années. Chaque citoyen a son mot à dire et nous devrions profiter de cette occasion pour rencontrer les futurs candidats(es) et exprimer nos préoccupations.

Un gouvernement municipal n'est pas, contrairement à ce que croient certains, qu'un préleveur de taxes foncières. Par ailleurs, une administration municipale ne doit pas non plus que balancer deux colonnes de chiffres. Le maire ou la mairesse, avec ses conseillers et conseillères, en plus de voir à une saine administration de l'argent des contribuables, se doivent d'avoir une vision réaliste et progressiste du développement de notre municipalité. Et cette vision doit être partagée avec l'ensemble des citoyens. Certes, des pas dans ce sens ont été franchis depuis quelques mois. Et deux consultations, notamment sur le plan d'urbanisme et le développement durable, ont été tenues les 9 et 16 septembre derniers, dont nous en connaissons les résultats bientôt.

Les candidats et candidates qui se présenteront au scrutin de novembre prochain, qu'ils ou elles fassent partie d'une équipe ou qu'ils ou elles soient indépendants devront avoir en

tête certains principes essentiels. D'abord ils et elles ne seront pas là pour imposer leurs idées, mais bien être à l'écoute des besoins des citoyens de qui ils et elles seront les représentants(es). Ils et elles doivent être aussi conscients(es) de « laisser à la maison » une partie de leur liberté de penser. En effet, les décisions du Conseil, sans toujours être unanimes, doivent nécessairement faire consensus. Et parfois, il faudra se « piler sur le cordon du cœur » pour que le processus avance. Enfin, la tâche qui attend les élus(es) ne sera pas de tout repos et exigera beaucoup de temps et d'abnégation.

Par ailleurs, d'importants dossiers qui touchent directement les citoyens devront être à l'avant-plan, notamment l'entretien des chemins municipaux qui ont été négligés ces dernières années et le rang de la plage Rotary qui attend toujours son revêtement. Dans les rangs secondaires, le macadam se détériore et de nombreux nids de poule (autruche dans certains cas) apparaissent çà et là. Évidemment les bénévoles sont nécessaires pour animer les nombreux comités communautaires à Palmarolle; mais il était assez incongru, dans une municipalité comme la nôtre, de voir l'été dernier des citoyens exaspérés ayant dû offrir leurs services pour colmater eux-mêmes ces nids de poule.

En outre, le dossier tant attendu de la Maison des Aînés semble sur la voie de service au CISSS-AT (Centre intégré de Santé et Services sociaux d'Abitibi-Témiscamingue) malgré qu'un budget de 15 millions y ait déjà été alloué par le Conseil du Trésor. Le Conseil municipal devra redoubler d'efforts pour faire aboutir ce projet d'autant plus que des élections (oui encore) provinciales se tiendront en octobre 2022.

Autre important dossier : les 100 ans de Palmarolle en 2026 qui approchent au pas

de course. Que de choses à planifier, que de choses à faire. Déjà un comité provisoire commence à se pencher sur cet important événement. Il sera prioritaire que toute la population de Palmarolle s'identifie et participe à cette grande aventure (qui n'arrive qu'une fois par 100 ans...).

Pour sa part, l'administration municipale aura elle aussi beaucoup de travail à accomplir dans ce dossier. À commencer par la rénovation et l'embellissement de la rue Principale. Les trottoirs sont en piteux état à certains endroits et cette rue mérite une couche de bitume d'un bout à l'autre pour le centième. Et pourquoi pas y planter des arbres sur toute sa longueur comme cela se fait ailleurs? Ce n'est pas l'espace qui manque. En outre, quelques édifices délabrés auraient besoin d'une cure de jouvence, pour ne pas dire une démolition en certain cas. L'administration devra rencontrer les propriétaires de ces édifices et convenir avec eux à savoir comment rendre à ces derniers un meilleur visage.

Les entrées du village ont aussi besoin d'une cure d'embellissement, notamment l'importante entrée par la route 390. Toute la partie zonée blanche derrière l'ébénisterie La Varlope devrait être fauchée et entretenue tous les étés et les fossés nettoyés des broussailles. Et, bien sûr, plusieurs autres dossiers non moins importants seront à l'ordre du jour pour les quatre prochaines années. Le Journal Le Pont sera là pour informer ses lecteurs tout au long de ce mandat.

Notre administration municipale a été malmenée pendant le mandat qui se termine. Nous avons besoin de candidats et candidates qui sauront redresser la barre et redonner à tous les citoyens ce sentiment de fierté et d'appartenance qui a toujours caractérisé notre village.

QU'ARRIVE-T-IL À MON REER LORS DE MON DÉCÈS?



Lise Bouillon

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) permet de différer le paiement d'impôts et d'accumuler, à l'abri de ces derniers, des intérêts composés. En général, le REER est liquidé graduellement à la retraite, et ce, moyennant un taux d'imposition moindre que celui auquel le cotisant était assujéti pendant sa vie active.

Mais qu'arrive-t-il au REER si son détenteur décède?

PRINCIPE GÉNÉRAL

Règle générale, les sommes accumulées dans le REER sont ajoutées au revenu du décédé l'année de son décès et imposées en conséquence.

EXCEPTIONS

Il est toutefois possible d'éviter cette imposition selon que le bénéficiaire du REER est :

- le conjoint;
- un enfant financièrement à charge;
- un enfant à charge en raison d'une déficience physique ou mentale.

LE CONJOINT

La Loi de l'impôt énonce qu'un conjoint est une personne de sexe opposé ou du même sexe qui, selon le cas, est unie au particulier par les liens du mariage ou vit avec le particulier dans une situation assimilable à une union conjugale depuis au moins un an, ou

depuis moins d'un an s'ils sont parents d'un enfant naturel ou adopté ou que l'un d'eux adopte un enfant de l'autre.

Ce conjoint, s'il est âgé de moins de 70 ans, peut transférer les sommes reçues du REER du décédé dans son propre REER sans que la succession soit imposée. C'est ce qu'on appelle communément un roulement. Dans un tel cas, c'est le conjoint survivant qui sera imposé, au fur et à mesure des retraits effectués.

UN ENFANT À CHARGE POUR DÉFICIENCE PHYSIQUE OU MENTALE

Peu importe son âge, cet enfant jouit des mêmes privilèges que ceux qui sont accordés à un conjoint.

Si l'on nomme un tiers comme bénéficiaire de son REER, c'est-à-dire une personne autre que le conjoint ou un enfant financièrement à charge, ce bénéficiaire recevra la pleine valeur du régime, et il incombera à la succession d'assumer la charge fiscale.

COTISATIONS DANS LE REER DU CONJOINT APRÈS LE DÉCÈS DU RENTIER

Il est possible de déduire, dans les déclarations de revenus d'une personne décédée, les contributions versées dans le REER du conjoint survivant par la succession du défunt, et ce, pour l'année d'imposition terminée au jour du décès.

RÉGIME D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ (RAP) ET DÉCÈS

Lorsqu'un particulier décède à un moment où le montant retiré n'est pas entièrement remboursé, le total du solde dû doit être inclus dans sa déclaration de revenus l'année de son décès.

Toutefois, une entente peut être conclue entre le liquidateur et le conjoint survivant pour qu'il n'y ait aucune imposition au décès et que le conjoint survivant supporte, pour les années restantes, les remboursements du RAP dans son propre REER.

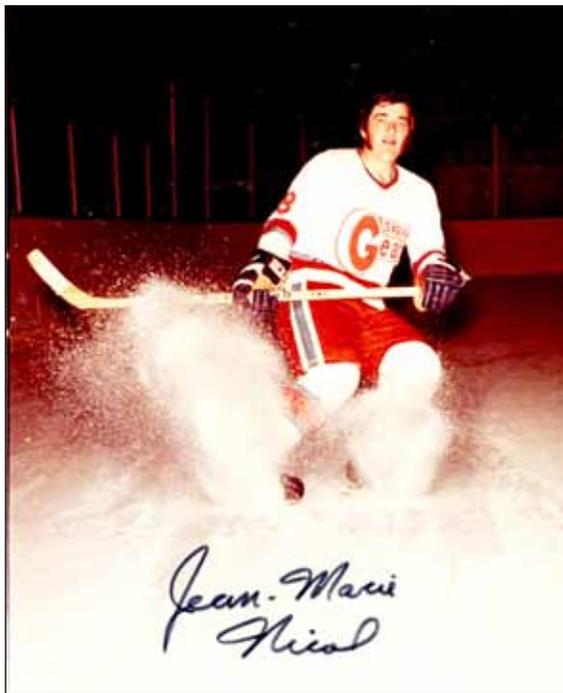
CONCLUSION

Plusieurs contrats de REER permettent de désigner un bénéficiaire. Si on ne le fait pas, il est fortement recommandé de rédiger un testament indiquant clairement nos volontés.

De plus, les situations personnelles et familiales évoluent au fil des ans. Il en va de même des règles établies, d'où l'importance de réviser ses choix régulièrement, ne serait-ce que pour les confirmer.

Il est important de consulter une équipe de conseillers compétents, professionnels et totalement impartiaux.

Vous pouvez consulter le site : www.fondsfmog.com/quarriève-t-il-a-mon-reer-lors-de-mon-deces



Jean-Pierre Robichaud

Rétroviseur



JEAN-MARIE NICOL Palmarollois et hockeyeur professionnel

Tous se souviennent de Rogatien Vachon, citoyen de Palmarolle, ayant connu une prodigieuse carrière dans la Ligue nationale de hockey. Mais qui se rappelle de Jean-Marie Nicol, frère entre autres du regretté Alfred, ayant été repêché par les Rangers de New York en 1967?

Fils d'Émela Bisier et d'Elphège Nicol, il naît à Palmarolle le 7 février 1947. Il est le huitième enfant d'une famille de douze.

Jean-Marie commence à patiner vers l'âge de six ans. Étant le sixième garçon de la famille, il doit souvent se contenter d'une paire de patins trop grands dont il réduit la dimension intérieure en portant plusieurs paires de bas.

Tous les gars du village jouent au hockey à cette époque et Jean-Marie a la chance de jouer avec et contre ses frères qui sont plus âgés que lui. Souvent ils vont patiner sur la rivière tout près de chez eux.

Puis il commence à jouer au hockey organisé dans la Ligue mineure de Palmarolle et de La Sarre.

En 1965, désirant poursuivre ses études, il s'inscrit à l'Institut de technologie de Trois-Rivières. Il a dix-huit ans et c'est la première fois qu'il quitte le foyer paternel.

Tout en poursuivant sérieusement ses études, il débute au niveau Junior avec les Reds de Trois-Rivières. Trois ans plus tard, il gradue en électronique. Mais comme il s'était fait remarqué comme hockeyeur, il est invité en 1967 au camp d'entraînement des Rangers de New York. Son rêve se réalise! Il a la chance de jouer dans la grande Ligue.

Après le camp d'entraînement, il est envoyé à la filiale des Rangers dans la Ligue américaine de l'Est, les Blades de New Haven. Malgré une bonne saison, il est échangé aux Ducks de Long Island où il joue pendant cinq ans, évoluant au centre et à l'aile droite. Après six saisons et 444 matches dans cette ligue professionnelle, Jean-Marie amasse un surprenant total de 251 buts, 264 passes pour 515 points.

Par la suite, il joint la Ligue internationale de hockey (LIH), l'ancêtre de la Ligue américaine (LAH), où il évolue pour les Saginaw Gears du Michigan et termine sa carrière professionnelle en 1980-81.

Pendant sa carrière, il a l'habitude de passer ses vacances d'été sur la ferme familiale à Palmarolle. Il pratique aussi le baseball et le golf pour se tenir en forme. Il travaille en outre quelques étés à Long Island.

En 1995-96, il revient temporairement au hockey comme assistant-entraîneur avec les Saginaw Gears du Michigan puis délaisse définitivement ce sport. Monsieur Jean-Marie Nicol espérait jouer un jour dans la Ligue nationale mais, malgré une brillante carrière dans les rangs professionnels, son rêve ne se réalisa pas.

En juillet 1973, Jean-Marie épouse une New-Yorkaise, Stéphanie Cohen. Ils ont deux filles et maintenant un petit-fils.

Aujourd'hui il habite à Carrollton, Michigan. Ce citoyen de Palmarolle jusqu'en 1965 et hockeyeur professionnel resta dans l'ombre de l'illustre Rogatien Vachon, mais n'en demeura pas moins, outre frontière, un fier ambassadeur de son village natal.



Prochaine séance du conseil 4 octobre 2021

La séance a lieu à 19 h, au 124 rue principale, Palmarolle

Les séances ont lieu à 19 h à la grande salle du centre communautaire au 124, rue Principale, Palmarolle.

Considérant que l'Abitibi-Témiscamingue est dorénavant en zone jaune, les citoyens peuvent maintenant assister aux séances du conseil. N'oubliez pas de suivre les mesures sanitaires en place telles que le lavage des mains, le port du masque de procédure ainsi que la distanciation de deux mètres avec les autres citoyens.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil depuis l'année 2011 sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse <http://palmarolle.ao.ca> en cliquant sur l'onglet « La Municipalité » et ensuite sur « Procès-verbaux » dans le menu de gauche.

Si vous avez des demandes au conseil municipal ou des questions reliées aux séances du conseil, vous pouvez contacter la Municipalité au 819 787-2303 au poste 221 ou par courriel à l'adresse palmarolle@mrcao.qc.ca en indiquant clairement que c'est une question pour le conseil municipal.

Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal de Palmarolle sera FERMÉ le lundi 11 octobre 2021 en raison du congé de l'Action de grâce. Bon congé à tous!

Notez que les heures d'ouverture régulières du bureau municipal sont du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h.

Taxes municipales

N'oubliez pas que le prochain versement des taxes municipales est le 7 octobre 2021. Passé cette date, des intérêts seront ajoutés à votre compte. Aussi, veuillez prendre note que la municipalité n'envoie pas d'état de compte.



Restaurant

Nous souhaitons vous informer que le restaurant de l'aréna Rogatien Vachon est toujours disponible à la location.

Ça t'intéresse?

Communique avec madame Véronique Hince, directrice générale de la Municipalité de Palmarolle, au 819 787-2303, poste 222.

Remerciements

La Municipalité de Palmarolle tient à remercier monsieur Fernand Filion qui investit de son temps depuis plusieurs années pour que notre piste cyclable soit bien entretenue.

Nous voulons par le fait même remercier tous les bénévoles qui œuvrent dans la municipalité!



Maison des jeunes l'Exil

C'est le 16 septembre 2021 que la Maison des jeunes l'Exil de Palmarolle a ouvert ses portes pour la saison 2021-2022! Nous invitons donc les jeunes âgés entre 12 et 17 ans à venir en profiter tous les jeudis.

Élections municipales – Vote par correspondance

En date du 7 juin, le conseil municipal a adopté la résolution 21-06-475 qui permet à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur la liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus de voter par correspondance pour l'élection municipale du 7 novembre 2021.

Peuvent également voter par correspondance les personnes suivantes :

- les électeurs qui auraient été admissibles au vote itinérant (résidences pour aînés, CHSLD, centres hospitaliers et de réadaptation)
- les électeurs en isolement décrété par la Santé publique
- les électeurs qui ne peuvent se déplacer pour des raisons de santé physique (incluant leur proche aidant qui est domicilié à la même adresse)

Si vous souhaitez voter par correspondance, vous devez en faire la demande au plus tard le mercredi 27 octobre 2021, au bureau municipal de Palmarolle, soit par courriel palmarolle@mrcao.qc.ca soit par téléphone au 819 787-2303, poste 222.

Municipalité de Palmarolle

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



CE QUE ÇA IMPLIQUE

- ✓ AIDE À L'EMBELLISSEMENT DE LA MUNICIPALITÉ
- ✓ AIDE POUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LES LOISIRS DE PALMAROLLE
- ✓ AIDE À L'ENTRETIEN DES PISTES DE SKI DE FOND ET PISTE CYCLABLE
- ✓ ET PLUS ENCORE...

CONTACTEZ NOUS
819-787-2303 #221
 palmarolle@mrcao.qc.ca



Les Braves de Palmarolle

Recherche d'entraîneurs et d'organiseurs pour la saison 2021-2022...

L'équipe de hockey rural Les Braves de Palmarolle est présentement à la recherche d'entraîneurs et d'organiseurs pour sa saison 2021-2022. Les personnes intéressées peuvent écrire au comité organisateur via leur page Facebook « Les Loisirs de Palmarolle inc. »

Grille de Prix Aréna 2021-2022				
Durée	Tarif	TPS 5%	TVQ 9,5%	Total
Étudiant				
1h00	56,53 \$	2,83 \$	5,64 \$	65,00 \$
1h15	69,58 \$	3,48 \$	6,94 \$	80,00 \$
1h30	82,63 \$	4,13 \$	8,24 \$	95,00 \$
Adulte				
1h00	78,28 \$	3,91 \$	7,81 \$	90,00 \$
1h15	95,67 \$	4,78 \$	9,54 \$	110,00 \$
1h30	117,42 \$	5,87 \$	11,71 \$	135,00 \$
Ligue				
1h00	73,93 \$	3,70 \$	7,37 \$	85,00 \$
1h15	91,32 \$	4,57 \$	9,11 \$	105,00 \$
1h30	108,72 \$	5,44 \$	10,84 \$	125,00 \$
Activités Libres				
Adultes	1,74 \$	0,09 \$	0,17 \$	2,00 \$
Enfants/Étu.	0,87 \$	0,04 \$	0,09 \$	1,00 \$
Cartes Accès	8,70 \$	0,44 \$	0,87 \$	10,00 \$
	17,40 \$	0,87 \$	1,74 \$	20,01 \$

Aréna Rogatien Vachon

La Municipalité de Palmarolle est heureuse de vous annoncer l'ouverture imminente de l'aréna Rogatien Vachon.



La date officielle d'ouverture ainsi que toutes les informations concernant les horaires de glace, activités, etc. seront affichées sur la page Facebook « Aréna Rogatien Vachon ».

Veillez noter que les mesures sanitaires telles que la désinfection des mains, le port du masque et la distanciation sont toujours en vigueur.

Restaurant Au Ptit Bonheur



(819) 787-3777
 175 Principale, Palmarolle

Propriétaires: Franco et Valérie Bardolet, Guy Bélanger

Services offerts

Menu du jour
 Repas pour emporter
 Brunch du dimanche
 Salle privée
 Terrasse



Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau

PHARMACIENS - PROPRIÉTAIRES

84, 5^e Avenue Est
 La Sarre (Québec) J9Z 1K9
 Tél.: (819) 333-1160
 Fax.: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à



POURQUOI UNE ASSOCIATION DE RIVERAINS ?

Pour une meilleure qualité de vie et la santé de votre lac !



Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819-824-4 049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org

Pourquoi se regrouper et créer une association de riverains?

Seul, il est plus difficile de mettre en place une stratégie pour prévenir la dégradation d'un lac ou de changer le cours des choses lorsqu'il y a des signes de détérioration.

Le regroupement d'individus est la solution ! Les membres d'une association peuvent mettre en commun leurs compétences pour trouver des solutions concrètes à des problèmes qui vous touchent personnellement.



Lac Macamic. © photo OBVAJ 2016

Les avantages :

- Garantir votre qualité de vie et la qualité de votre lac ;
- **Répartir les tâches** reliées à la bonne gestion du plan d'eau (suivi de la qualité de l'eau, etc.) ;
- Permettre les **échanges de connaissances** avec les autres associations de riverains déjà existantes sur le territoire ;
- Devenir un **interlocuteur crédible** auprès des intervenants du milieu comme les instances municipales, provinciales, les compagnies, etc. ;
- Faciliter l'accès à de **l'aide financière** (subventions).

Par où commencer ?

Il vous suffit de **réunir** les riverains intéressés à former une telle association, puis de définir une **stratégie** pour rejoindre l'ensemble des riverains (porte-à-porte, publication dans le journal, bouche à oreille, etc.). En dernier lieu, vous devrez déterminer quelle **forme juridique** votre association choisira. Faites appel à des associations existantes ou à l'Organisme de bassin versant de l'Abitibi-Jamésie, qui vous aidera dans vos démarches!



**N'attendez pas
de frapper un mur.**

Faites-vous vacciner.

**Le passeport vaccinal
est maintenant exigé
pour fréquenter
certains lieux publics.**

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

**Votre
gouvernement**

Québec 

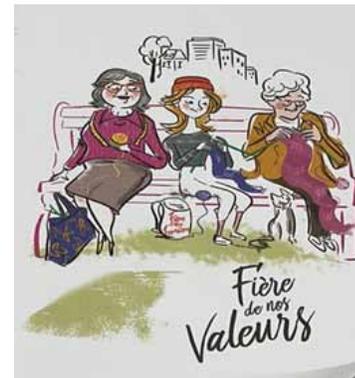
Café-rencontre le 13 octobre 2021

Nous ferons un café-rencontre le mercredi 13 octobre prochain, à 19 h, à la salle C du Centre municipal de Palmarolle. Nous vous attendons nombreuses. Nous échangerons sur notre vécu pendant ces mois d'arrêt en raison de la Covid-19. N'oubliez pas votre masque!

Tête remplie, mains habiles, doigts agiles...

Les membres sont invitées à apporter les réalisations faites pendant les mois où nous avons dû restreindre nos activités. Il est certain vous avez travaillé fort à faire des projets que vous remettez à plus tard, lorsque le temps vous le permettrait.

Nous avons hâte de voir le résultat de vos nombreuses heures de labeur à réaliser toutes ces merveilles!



Réunions mensuelles

Les réunions mensuelles devraient reprendre en novembre, et ce, toujours en respectant les consignes en lien avec la pandémie.

GRENIER AUX SOUVENIRS



Coupons de rations

Ce mois-ci, je fais un petit retour sur la période de la guerre 1939-1945. Mon beau-père était un conservateur et il a gardé une grande quantité de lettres, de factures et autres petits objets, notamment ces coupons de rations.

En 1942, le gouvernement canadien introduisait ces coupons sur la nourriture et l'essence. Le carnet que je vous présente servait seulement pour l'essence. Chaque propriétaire de véhicule avait droit à un carnet.

Je n'ai pas trouvé le mode de fonctionnement de ces coupons, c'est-à-dire combien de gallons d'essence équivalaient à un coupon. Cependant, en me basant sur le carnet, les coupons étaient divisés par trimestre ce qui donnait huit coupons par trimestre, et ce, pour un an.

Les coupons non utilisés devaient rester dans le carnet lequel était retourné au Régisseur des huiles du Canada qui renvoyait un nouveau carnet. Je ne sais pas non plus s'il y avait des bureaux régionaux. L'usage des coupons prenait fin en 1947.





LE TEMPS

Dolores Guertin-Audet

Combien de fois par jour entendons-nous ce mot?

J'ai pas le TEMPS - Que le TEMPS passe vite! - J'suis arrivée À TEMPS - Je demande DU TEMPS pour m'exprimer - EN TEMPS et lieu, j'aurai ma réponse - Tout arrive EN MÊME TEMPS, je n'ai pas LE TEMPS de t'aider mais je le ferai DE TEMPS À AUTRE - SON TEMPS approche; il a fait SON TEMPS - Accordez-moi DU TEMPS; je travaille À TEMPS PLEIN - J'ai profité DU BON TEMPS durant mes vacances - LA PLUPART DU TEMPS; je ne m'ennuie pas - Je paierai mes comptes EN TEMPS ET LIEU - Je regrette d'avoir PERDU MON TEMPS - Il y a aussi LE TEMPS DES SEMENCES, LE TEMPS DES RÉCOLTES, LE TEMPS DES FÊTES, LE TEMPS DE PÂQUES, LE TEMPS DE L'AVENT - Dans L'ANCIEN TEMPS, c'était pas de même - DE TOUT TEMPS, il fallait GAGNER DU TEMPS - LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT, etc.

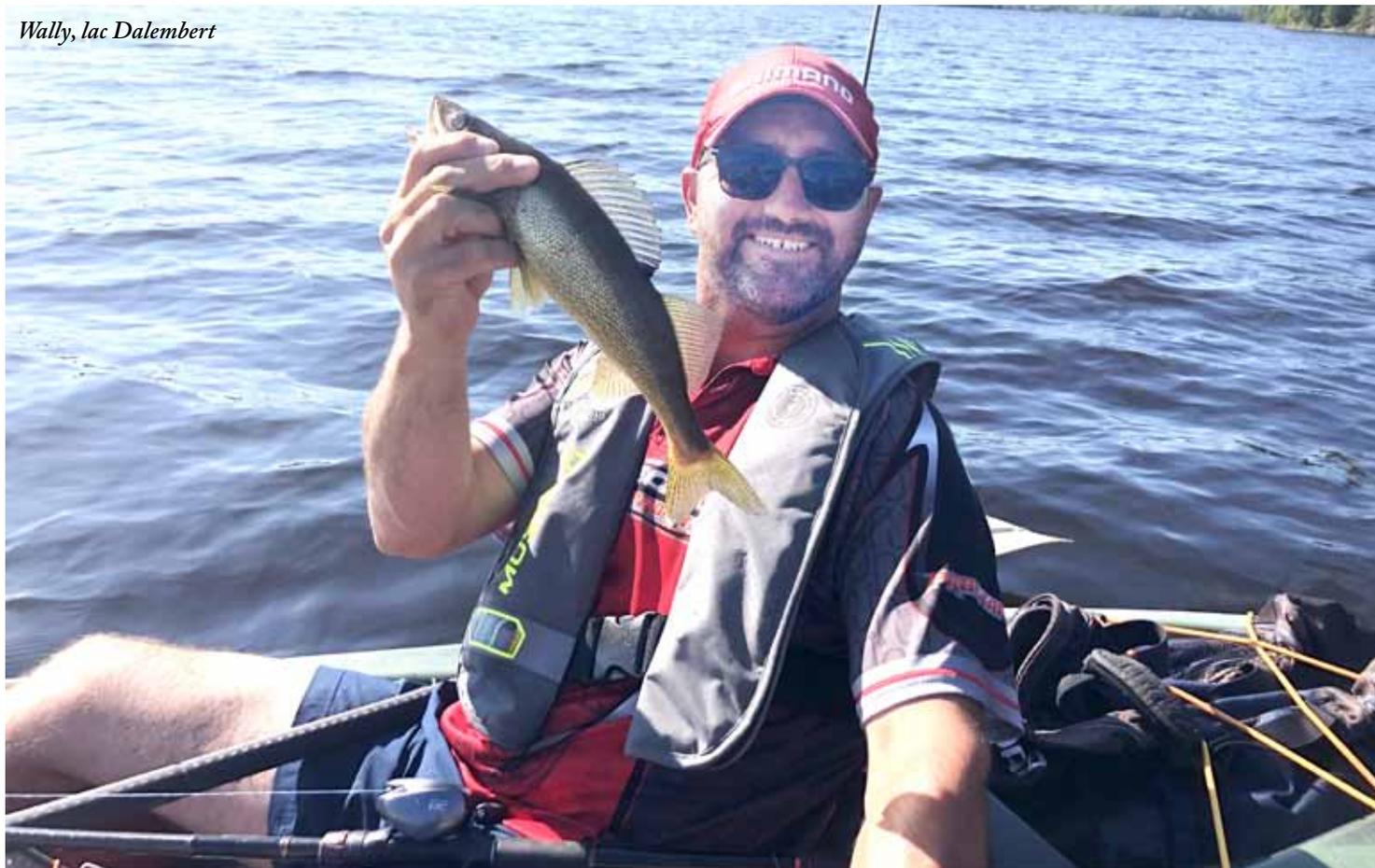
Combien de chansons parlent DE TEMPS?

- De temps en temps, moi j'ai les bleus, Angèle Arsenault
- Le temps des cerises, Yves Montand
- Les temps modernes, Angèle Arsenault
- Je n'aurai pas le temps, Michel Fugain
- Le temps est bon, Isabelle Pierre
- Le temps, le temps, le temps de bien vivre, Charles Aznavour
- Dans le bon vieux temps, ça se passait de même, folklore québécois

Ce qui m'amène (Envoyé à partir de Courrier pour Windows. À quelques extraits de l'Ecclésiaste ou Qohélet 3, 1 à 5)

- Il y a un moment pour tout et un temps pour chaque chose sous le ciel
- Un temps pour donner la vie et un temps pour mourir
- Un temps pour planter et un temps pour arracher
- Un temps pour détruire et un temps pour construire
- Un temps pour pleurer et un temps pour rire
- Un temps pour garder et un temps pour jeter multi
- Un temps pour se taire et un temps pour parler
- Un temps pour aimer et un temps pour haïr
- Un temps pour la guerre et un temps pour la paix...
- Et le manque de temps apporte la frustration, la fatigue, les conflits et en plus génère du négatif, mais le temps fait des merveilles dans toutes nos tâches quotidiennes, si nous allégeons nos agendas, que nous gardons un espace pour les imprévus. Afin de mieux vivre et d'apprécier le temps, gardons nos lampes allumées pour ainsi profiter de ce temps multiple qui nous est offert gratuitement. Il est permis d'en profiter; c'est l'usage qu'on en fait qui fait la différence même en temps de pandémie.

Wally, lac Dalembert



Pour le plaisir de la pêche

Félix Goulet

À chaque saison de pêche, je rencontre des dizaines de pêcheurs dans mon bateau. À chaque sortie, je leur demande les raisons qui les ont poussés à réserver mes services de guide. Les réponses sont souvent les mêmes. Mes clients viennent prendre avantage de mon expérience, ensuite ils aiment bien repartir avec quelques poissons. Mais ce dont je suis le plus fier, c'est que souvent le partage d'une belle journée sur l'eau avec parents ou amis dans un magnifique décor les comblera.

En fait dans ma chronique ce mois-ci, je veux remettre les pendules à l'heure. On a souvent tendance à oublier pourquoi on pratique ce merveilleux sport. Je crois sincèrement qu'avant de faire sa limite ou de faire une pêche miraculeuse, la pêche devrait être le partage d'une belle journée entre parents et amis. Profiter des paysages, de belles discussions, du beau temps et de la possibilité de prendre quelques poissons.

Pour ma part, mon métier m'amène à faire prendre du poisson aux gens qui m'accompagnent dans mon embarcation. Bien que la nature soit habituellement généreuse, il arrive que la pêche soit plus difficile. Lors de ces journées plus ardues, le plaisir se doit d'être au rendez-vous quand même. À ce moment, les discussions deviennent encore plus intéressantes, car on doit travailler plus fort. Les stratégies alors utilisées sont différentes et la journée prend une toute autre tournure.

Trop c'est comme pas assez, cette expression prend tout son sens quand la pêche est trop facile. Je m'explique, pour ma part la recherche et la découverte d'un bon secteur c'est aussi excitant que de prendre 50 poissons. L'expérience qu'un pêcheur acquerra sera encore plus satisfaisante quand il aura dû travailler plus fort et sortir de sa zone de confort.

Personnellement, je n'aime pas toujours ce que je vois sur les réseaux sociaux dans la communauté des pêcheurs. Trop souvent, on voit des photos de gros poissons. Je comprends que l'on peut être fier d'un beau gros doré, mais il ne faut pas seulement focaliser sur cela. Je crois que de voir un pêcheur avec un petit poisson accompagné d'un magnifique sourire est aussi important que de voir un trophée. Il ne faut pas conditionner les jeunes pêcheurs à performer dans le but de prendre seulement de gros spécimens. Il est important de prendre plaisir à l'activité dans son ensemble.

Il ne faut jamais oublier le sens même de cette activité : le partage de beaux moments en plein air et en famille. C'est important d'inculquer à nos enfants le plaisir de la pêche et non la performance à tout prix.

Bonne pêche à tous!



**N'attendez pas
de frapper un mur.**

Faites-vous vacciner.

Le passeport vaccinal
est maintenant exigé
pour fréquenter
certains lieux publics.

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

Votre
gouvernement

Québec

VOTRE CAISSE
VOUS INFORME



La Caisse scolaire

L'éducation financière et l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie financière font partie des valeurs fondamentales de notre organisation. Fondée il y a plus de cent ans, la Caisse scolaire est un programme phare du Mouvement Desjardins.

Cet automne, la Caisse scolaire redémarre cette démarche éducative sur le territoire de l'Abitibi-Ouest et de la Baie-James. En collaboration avec les parents et le milieu scolaire, la Caisse scolaire initie les jeunes à l'épargne et leur apprend à bien gérer leurs sous.

Pour plus d'informations, visitez le site internet www.caissescolaire.com

Semaine de la coopération 2021 : s'entraider plus que jamais

La Semaine de la coopération 2021 vous réserve, pour sa 51^e édition, une programmation d'éducation financière variée ainsi que le retour du jeu d'évasion virtuel !

Sous la thématique ***S'entraider plus que jamais***, la programmation offerte **du 17 au 23 octobre** en mode virtuel aura des effets concrets sur la vie de nos membres et clients par le biais d'activités en éducation financière et coopérative. La thématique sera donc axée sur la bienveillance du modèle coopératif dans un contexte de relance socioéconomique responsable, tant sur le plan individuel que collectif.

<https://www.desjardins.com/coopmoi/difference-desjardins/semaine-cooperation/>

Bonne Semaine de la coopération !

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest